

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
5 OCTOBRE 2021**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 septembre 2021
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt - Rapport SSI - Septembre 2021
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt - États des revenus et dépenses - Septembre 2021
 - 6.2 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 septembre 2021
 - 6.3 Renouvellement contrat d'inspection Escalateur Atlas - Autorisation
 - 6.4 Autorisation - Signatures des mises à jour des lettres d'embauche du personnel
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Avis de motion - Règlement no.504 - portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.
 - 7.2 Adoption - 1er projet de règlement no.504 portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt - Rapport urbanisme - septembre 2021
 - 8.2 Autorisation - Processus de rétrocession des lots 5 827 048 & 5 827 049
 - 8.3 Autorisation - Processus de rétrocession des lots 4 539 415 & 4 539 418
 - 8.4 Demande d'acquisition d'une partie du lot 5 826 795
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Dépôt - Rapport Travaux Publics - Septembre 2021
 - 9.2 Autorisation - Achat d'une remorque usagée
 - 9.3 Autorisation - Signature d'une entente intermunicipale concernant l'entretien du chemin 3ième ligne et du chemin 4ième ligne avec la municipalité de Saint-Valentin
 - 9.4 Position - Demande déposée par la famille Dupuis
 - 9.5 Autorisation - Avenant concernant la surveillance de chantier du projet de réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud avec un enrobé tiède flexible
 - 9.6 Soumission déneigement débarcadère CPE - Autorisation
 - 9.7 Soumission déneigement Montée Castagne - Autorisation
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Sourire sans fin - Demande de soutien financier
 - 11.2 Autorisation - Aide financière à la Fabrique St-Cyprien
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 5 octobre 2021 à 20h00 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Carole Forget conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney ;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée :

M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

2021-10-211 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-212 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
Ajout du point 3.1 - Procès-verbal - Séance du 14 septembre 2021
Ajout du point 8.4 - Demande d'acquisition d'une partie du lot 5 826 795
Ajout du point 9.6 - Soumission déneigement débarcadère CPE - Autorisation
Ajout du point 9.7 - Soumission déneigement Montée Castagne - Autorisation
Ajout du point 11.2 - Autorisation financière à la Fabrique St-Cyprien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-10-213 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 septembre 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

Aucunes questions n'ont été soumises au conseil municipal

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt - Rapport SSI - Septembre 2021

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

Dépôt - États des revenus et dépenses - Septembre 2021

2021-10-214 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 septembre 2021

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 30 septembre 2021 au montant de 187,151.57\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-215 Renouvellement contrat d'inspection Escalateur Atlas - Autorisation

01. Considérant l'offre de services pour l'entretien et l'inspection de l'ascenseur de l'hôtel de ville pour l'année 2022;

02. Considérant que le montant de l'offre de services # AW-1326-6 est de 1200\$ et comprend 2 visites d'inspection;

03. Considérant l'obligation d'assurer cet entretien pour l'équipement annuellement;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature de l'entente de service #AW-1326-6 pour l'entretien de l'ascenseur de l'hôtel de ville au montant de 1200\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-216 Autorisation - Signatures des mises à jour des lettres d'embauche du personnel

01. Considérant la mise à jour du cadre de gestion des ressources humaines;

02. Considérant la nécessité de mettre à jour les outils de gestion établit par le nouveau cadre de gestion des ressources humaines;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité la mise à jour de la lettre d'embauche du directeur général;

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité la mise à jour des lettres d'embauche de l'équipe de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2021-10-217 **Avis de motion - Règlement no.504 - portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

Monsieur Jean-Marie Mercier donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, le projet du règlement Règlement no.504 - portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.;

La copie du projet de règlement sera disponible dès demain sur le site internet de la municipalité dans la section *règlements* pour consultation par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-218 **Adoption - 1er projet de règlement no.504 portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.**

01. Conformément à l'article no.124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

02. Conformément à l'avis de motion concernant le règlement no.504 portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le 1er projet règlement no.504 portant sur l'amendement des zones A-101, A-102, A-103, A-104, A-105, A-108, A-111, A-112 & A-114, du règlement de zonage no.452, de façon à augmenter la superficie minimale d'un lot à 2,700 m² pour la création d'un nouveau lot.

D'acheminer une copie de la résolution ainsi que du projet de règlement en copie conforme à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt - Rapport urbanisme - septembre 2021

2021-10-219 **Autorisation - Processus de rétrocession des lots 5 827 048 & 5 827 049**

01. Considérant que la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville est propriétaire du lot 5 827 049;

02. Considérant que cette emprise n'a aucune utilité municipale apparente;

03. Considérant le lot 5 827 048 qui est dans l'axe du lot 5 827 049;

04. Considérant que le lot 5 827 048 est un lot orphelin;

05. Considérant que Monsieur Steve Grégoire a manifesté son intérêt à la Municipalité quant à l'acquisition du lot 5 827 049;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

06. Considérant que Monsieur Grégoire est propriétaire des lots limitrophes;

07. Considérant que toutes les démarches quant à une rétrocession seront aux frais de l'acquéreur.

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Monsieur Steve Grégoire à entamer les procédures de rétrocession des lots no.5 827 048 & 5 827 049 soit notamment la réalisation des descriptions techniques et mandat notarial nécessaires, sous condition que tous les frais soient acquittés par le demandeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-220 Autorisation - Processus de rétrocession des lots 4 539 415 & 4 539 418

01. Considérant la demande de rétrocession des lots no.4 539 415 & 4 539 418 par Madame Helga Hasenberge des fermes Okak;

02. Considérant que la municipalité reconnaît que les lots no.4 539 415 & 4 539 418 ne sont d'aucune utilité publique;

03. Considérant qu'un processus de rétrocession sera conditionnel à l'acquittement des frais d'arpentage et de notariat par la demanderesse.

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Madame Helga Hasenberger à entamer les procédures de rétrocession des lots no.4 539 415 & 4 539 418 soit notamment la réalisation des descriptions techniques et mandat notarial nécessaires, sous condition que tous les frais soient acquittés par la demanderesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-221 Demande d'acquisition d'une partie du lot 5 826 795

01. Considérant une correspondance, en date du 16 août 2021, provenant de Monsieur Yvon Marier concernant une demande d'acquisition d'une partie du lot 5 826 106;

02. Considérant que le règlement de lotissement prévoit qu'un lot doit avoir une façade minimale de 60 mètres;

03. Considérant que le règlement de lotissement prévoit qu'une rue doit avoir minimalement 15 mètres;

04. Considérant que, dans ces circonstances, il est impossible de diviser le lot 5 826 106 de façon à respecter les normes de lotissement.

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par Mme Carole Forget et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De décliner la demande d'acquisition déposée par Monsieur Yvon Marier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt - Rapport Travaux Publics - Septembre 2021

2021-10-222 Autorisation - Achat d'une remorque usagée

01. Considérant que le service des Travaux publics a exprimé le besoin d'avoir une remorque pour entreposer des outils et des pièces pour les avoirs à proximité lors de leurs déplacements;

02. Considérant la volonté pour les service des Travaux publics d'acheter une remorque usagée;

03. Considérant que le marché usagé exige une rapidité décisionnelle;

04. Considérant que des tentatives précédentes ont échouées étant donné du délai décisionnel;

05. Considérant qu'un montant de 30,000\$ a été budgeté pour l'exercice 2021 pour l'achat d'une remorque.

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser, Monsieur Pierre Viau, à dépenser un montant maximal de 15,000\$ pour l'achat d'une remorque usagée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-223 Autorisation - Signature d'une entente intermunicipale concernant l'entretien du chemin 3ième ligne et du chemin 4ième ligne avec la municipalité de Saint-Valentin

01. Considérant le projet d'entente intermunicipale concernant l'entretien du chemin 3ième ligne et du chemin 4ième ligne entre la municipalité de St-Valentin et la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par Mme Carole Forget et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville l'entente intermunicipale concernant l'entretien du chemin 3ième ligne et du chemin 4ième ligne entre la municipalité de St-Valentin et la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-224 Position - Demande déposée par la famille Dupuis

01. Concernant une correspondance provenant de la famille Dupuis;

02. Concernant les implications des demandes déposées par la famille Dupuis.

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De décliner la proposition de prendre en charge le puit alimentant 94 résidences;

De décliner la proposition de prendre en charge les rues Bruno, Caroline, Du Lac, Rolland et Claude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

2021-10-225 Autorisation - Avenant concernant la surveillance de chantier du projet de réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud avec un enrobé tiède flexible

01. Considérant l'avenant de changement à l'entente contractuelle avec Shellex Groupe Conseil inc.;

02. Considérant que l'impacts sur le coût du mandat est de 15,480\$.

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'avenant d'un montant de 15,480\$ concernant le mandat de surveillance auprès de Shellex, Groupe conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-226 Soumission déneigement débarcadère CPE - Autorisation

01. CONSIDÉRANT la construction du nouveau CPE près de l'hôtel de ville et le prolongement de la piste cyclable;

02. CONSIDÉRANT que ces espaces devront être entretenus pour la période de déneigement 2021-2022;

03. CONSIDÉRANT la possibilité de conclure le contrat de déneigement pour une durée de 3 ans;

04. CONSIDÉRANT la soumission d'Excavation Michel et fils reçue au montant de 2175\$ plus les taxes applicables pour le déneigement de la portion de la piste cyclable allant jusqu'au CPE, le stationnement du débarcadère ainsi que le nettoyage du trottoir le long du stationnement du débarcadère du CPE;

Il est proposé par Mme Carole Forget

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le contrat de déneigement d'Excavation Michel et fils au montant de 2175\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-227 Soumission déneigement Montée Castagne - Autorisation

01. Considérant la nécessité d'assurer le déneigement de la Montée Castagne;

02. Considérant que le déneigement de cette portion de route, pour une question de logistique, doit être donnée à contrat;

03. Considérant la possibilité de signer le contrat de déneigement pour une durée de 3 ans;

04. Considérant la soumission de Michel et fils au montant de 1500\$ plus les taxes applicables pour le déneigement de la Montée Castagne pour la saison de déneigement 2021-2022;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la signature du contrat de déneigement de la Montée Castagne reçue de Michel et fils au montant de 1500\$ plus les taxes applicables et de signer le contrat pour une durée de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS

2021-10-228 Sourire sans fin - Demande de soutien financier

01. Considérant une demande d'aide financière dans le cadre de l'opération solidarité parrainage présentée par l'organisme Sourire sans fin;

02. Considérant que l'organisme a offert des services d'urgence, d'aide alimentaire et de popote roulante pour le temps de crise vécue par la pandémie et reprend graduellement l'ensemble de ses activités;

03. Considérant que l'organisme permet l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la prévention des abus envers les enfants, les aînés et les femmes vulnérables;

Il est proposé par Mme Carole Forget,

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une aide financière de 250\$ au profit de l'organisation Sourire sans fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-229 Autorisation - Aide financière à la Fabrique St-Cyprien

01. Considérant la tenue d'une levée de fonds patrimoniale au profit de la Fabrique de la paroisse St-Cyprien;

Il est proposé par Mme Carole Forget,

Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une aide financière d'un montant de 500\$ dans le cadre de la levée de fonds patrimoniale au profit de la Fabrique de St-Cyprien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

M. Dumesnil : Lumière brûlée au 15, 1ère avenue (Doit être prise en charge par M. Frédette, électricien)

Avis de motion et 1er projet de règlement ne sont pas dans la même séance ? Oui les procédures ont changées et selon le Code municipal l'avis de motion ainsi que l'adoption du projet de règlement peuvent ou non se dérouler au cours de la même séance.

2021-10-230 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Mme Carole Forget,

Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 20h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN CHENEY
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE MARDI 5 OCTOBRE 2021 à 20h00 (Article 142 du C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean Cheney, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du Mardi, le 5 octobre 2021 à 20h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 2021-10-08

Jean Cheney,
Maire